



Évreux, le 16 décembre 2016

Visite de l'entreprise F4S sous l'angle de l'égalité professionnelle et remise de diplômes par M. le sous-préfet des Andelys

**Mercredi 21 décembre 2016 à 14h30
F4S Formation - Heudebouville**

Dans le cadre des actions menées par les services de l'État en faveur de l'emploi des femmes, de la promotion de l'entrepreneuriat féminin et de la mixité des emplois, Richard Daniel BOISSON, sous-préfet des Andelys et les services de l'État (UD DIRECCTE, Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité et Pôle Emploi) visiteront l'entreprise F4S Formation le 21 décembre 2016 à 14h30 à Heudebouville.

Cette visite sera l'occasion de mettre à l'honneur la directrice de l'entreprise, Mme Raja NAAYMA, afin de faire la promotion du modèle de femme cheffe d'entreprise, mais également de sensibiliser sur les enjeux de mixité des genres portés par le ministère de l'Enfance, des Familles et des Droits des Femmes.

En effet, ce centre de formation privé, unique dans le département, forme aux métiers de l'aide à la personne, un secteur fortement féminisé. Le ministère de l'Enfance, des Droits des Familles et des Droits des Femmes est engagé depuis 2014 dans un vaste [Plan national mixité](#), qui fixe des objectifs de mixité pour une dizaine de secteurs professionnels dont celui de l'aide à la personne (SAP).

Le Plan national mixité a été complété en 2015 à travers une convention spécifique entre le ministère de l'Enfance, des Droits des Familles et des Droits des Femmes et la fédération des services aux particuliers. Ce plan sectoriel poursuit quelques objectifs principaux :

- Favoriser la mixité du secteur en travaillant sur les représentations sexuées associées aux métiers auprès du grand public, des jeunes en cours d'orientation, des personnes en reconversion.
- Sensibiliser les entreprises à l'intérêt de promouvoir la mixité et l'égalité et les outiller à cette fin
- Dresser un cadre favorable à l'échange de bonnes pratiques
- Mobiliser au niveau local les acteurs publics, associatifs et privés pour valoriser l'activité, pourvoir les métiers en tension, représenter les métiers auprès des publics cibles dont les jeunes et les demandeurs d'emploi
- Inciter les femmes à créer leur activité dans ce secteur.

Ainsi, **c'est la première fois qu'un secteur stéréotypé féminin est visé par un objectif de mixité** ; les autres plans nationaux ayant jusqu'alors visé la féminisation des secteurs masculins.

CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.fr

D'une manière générale, aujourd'hui, sur l'ensemble des familles professionnelles, plus de 50% des femmes en emploi sont regroupées dans 4 secteurs (soin, santé, éducation, social), tandis que les hommes sont répartis dans plus de 10 familles de métiers. Outre le fait que le **spectre des hommes est plus large**, ceux-ci sont positionnés dans les secteurs d'activités technique, industriel et financier davantage rémunérateurs que les secteurs d'activité à prédominance féminine.

À la fin de la visite, **M. le sous-préfet remettra les diplômes des promotions 2015/2016** aux stagiaires. Cette manifestation accueillera des élus et des partenaires locaux, acteurs de l'emploi et de l'insertion dans l'Eure.

Rappelons en effet qu'en matière de mixité et d'égalité entre les femmes et les hommes, de grandes inégalités subsistent :

▶ Objectif du Ministère de l'Enfance, des Droits des Familles et des Droits des Femmes des Droits des Femmes : passer de 30 à 40% de femmes cheffes d'entreprise d'ici 2020

▶ La nouvelle loi du 4 août 2014 dite « loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » décline de nombreux objectifs en matière d'emploi des femmes et d'articulation des temps de vie

▶ Les femmes représentent en France près de la moitié de la population active (47,7%) ; leur taux d'emploi s'élève à 59,7% (contre 68,1% pour les hommes)

▶ En France, plus de 50% des femmes sont encore concentrées dans 4 secteurs d'activité (soin, santé, éducation, administration) répertoriés par l'INSEE.

▶ 80% du temps partiel est encore occupé par les femmes

▶ Encore 27% de différence de salaires en moyenne en France

▶ 14% de femmes maires

▶ 650 € : montant moyen de la différence de retraite perçue aujourd'hui entre un homme et une femme

▶ En France, seules 29% des créateurs d'entreprises sont des femmes. Afin de réduire cet écart et d'accroître la surface financière des projets de création d'entreprise portés par les femmes, l'Etat (via le Ministère des Droits des Femmes) assure la promotion du FGIF (Fonds de Garantie à l'Initiative pour les Femmes)

Merci de confirmer votre présence au 02 32 54 74 80 ou à cette adresse :

carole.buisine@eure.gouv.fr

CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.fr